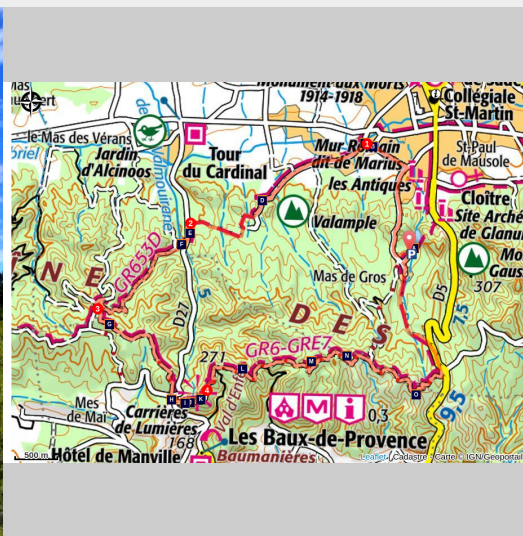


## SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE - De Saint-Rémy aux Baux

Saint-Rémy-de-Provence



Vue sur le vallon de Valmourane (©Rémi Sérange - PNR Alpilles)

*Après avoir profité de l'ombre offerte  
par de superbes pinèdes, contemplez  
les Alpilles et la Provence comme vous  
ne l'avez jamais fait !*

Cette balade vous surprendra en vous faisant gravir des reliefs d'où vous pourrez profiter de points de vue exceptionnels. Du Gard au Var et du Ventoux au front de mer, les paysages que vous verrez n'auront plus de limite. Alors à vos jumelles !

### Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h

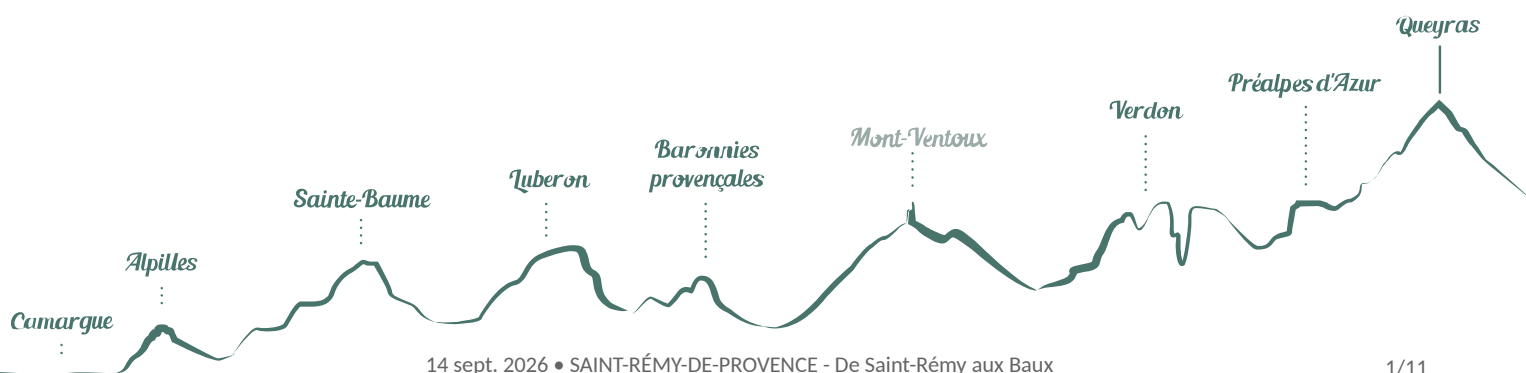
Longueur : 15.5 km

Dénivelé positif : 392 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Point de vue - sommet,  
Produits du terroir, Savoir-faire



# Itinéraire

Départ : Lac du Peirou, Saint-Rémy-de-Provence

Arrivée : Lac du Peirou, Saint-Rémy-de-Provence

Balisage :  GR®  Non balisé  PR

Du parking, remonter en direction de l'Ouest par le chemin à travers les pins, pour rejoindre la route goudronnée qui vient de Saint-Rémy-de-Provence. La suivre et emprunter à gauche le Chemin Romain et des Panouilles. Continuer jusqu'au canal des Alpines et le Chemin des Servières et des Cadenières.

**1-** À l'intersection, tourner à gauche (à partir de ce point, suivre le balisage GR® et PR jusqu'au point 3). Rester sur cette route goudronnée pendant 1,7 km, puis grimper une butte par un sentier. Rejoindre la piste DFCI et la suivre jusqu'à la D27.

**2-** Bifurquer à gauche sur cette route, la remonter sur 250 m, puis tourner à droite sur la piste DFCI n° AL 107. Passer une barrière et remonter le vallon dit "Gaudre de Valmouriane". Après une série de lacets, déboucher sur un croisement de chemins.

**3-** Emprunter à gauche le GR® 6 en direction des Baux (à partir de ce point suivre le balisage GR®, jusqu'au parking de départ). Rejoindre, au col, la D27. La traverser et continuer 500 m sur une route goudronnée, à gauche. Après la table d'orientation et une barrière, continuer sur une piste.

**4-** Passer la tour de guet, laisser à droite la piste des Lombards (panneau), puis à gauche la DFCI n° AL 112. Continuer sur 1,3 km pour ensuite basculer à gauche dans un vallon et revenir au point de départ.

## Sur votre chemin...



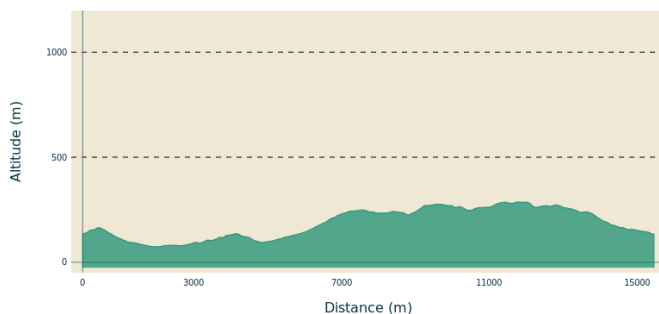
- |  |                                             |  |                                       |
|--|---------------------------------------------|--|---------------------------------------|
|  | Lac du Peirou (A)                           |  | L'olivier (B)                         |
|  | Canal des Alpines septentrionales (C)       |  | L'amandier (D)                        |
|  | Les santons de Provence (E)                 |  | Piste DFCI (F)                        |
|  | Vue sur les massifs (G)                     |  | Vue sur le sud-ouest des Alpilles (H) |
|  | Défense des Forêts Contre l'Incendie (I)    |  | L'oeil d'érosion (J)                  |
|  | Vue sur le château des Baux-de-Provence (K) |  | Bancs calcaires (L)                   |
|  | Tour de vigie (M)                           |  | Vue sur le Mont Ventoux (N)           |
|  | Vue sur le plateau de la Caume (O)          |  |                                       |

# Toutes les infos pratiques

## Recommandations

- Un arrêté municipal interdit aux véhicules à moteur d'accéder jusqu'au lac du 15 avril au 15 septembre. Pour le stationnement, il convient de suivre les indications actualisées sur place.
- L'itinéraire emprunte par moments des routes départementales : je reste sur le bas-côté et je redouble de vigilance.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

## Profil altimétrique



## Transports

Balade accessible par les transports en commun ZOU !

Ligne 707 été (active du 5 juin au 31 août), arrêt "Site de Glanum" - informations et horaires [en ligne](#)

## Accès routier

Depuis Saint-Rémy-de-Provence, prendre la D5 direction Maussane-les-Alpilles, et avant la sortie du village, tourner à droite à l'indication lac du Peirou.

## Parking conseillé

Parking du lac du Peirou (d'octobre à juin), Saint-Rémy-de-Provence

## Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

[contact@parc-alpilles.fr](mailto:contact@parc-alpilles.fr)

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

OTI Alpilles-en-Provence

Place Jean Jaurès, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

[saintremy@alpillesenprovence.com](mailto:saintremy@alpillesenprovence.com)

Tel : +33 (0)4 90 92 05 22

<http://www.alpillesenprovence.com>

# Sur votre chemin...

---



## Lac du Peirou (A)

Entouré de falaises calcaires, le lac de Peirou est un lac artificiel, d'une capacité de 80 000 m<sup>3</sup>, retenu par un barrage. Son nom vient du provençal "pèiroù" qui signifie chaudron. C'est à cet endroit que les Romains avaient bâti un barrage qui alimentait en eau la cité de Glanum, grâce à un aqueduc. Il était un des premiers "barrage-voûte" de l'Histoire. L'actuel barrage fût, quant à lui, construit en octobre 1891, à la même place que celui des Romains, pour alimenter les fontaines de Saint-Rémy-de-Provence.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

---



## L'olivier (B)

Culture emblématique du territoire des Alpilles, l'olivier est le symbole du climat méditerranéen sec. Ses troncs multiples sont la conséquence d'un recépage au niveau de la souche suite à un gel important en 1956. Aujourd'hui, certaines des olives et des huiles produites dans les Alpilles sont reconnues à l'échelle nationale et internationale, bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

---



## Canal des Alpines septentrionales (C)

Au départ d'Orgon, le réseau du canal des Alpines septentrionales s'étend sur 119 km et aboutit dans les roubines de l'Anguillon et du Vigueirat. Commencée en 1826, sa construction fût ralentie par des conflits d'intérêts et se termina en 1875. A l'époque, il avait vocation de compléter le canal des Alpines méridionales fini en 1772, pour alimenter en eau 18 communes et 40 moulins supplémentaires.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



## L'amandier (D)

L'amandier a les fleurs blanches rosées qui apparaissent avant les feuilles. Premier fruitier à fleurir (février/mars), il annonce l'arrivée du printemps. L'amande, « amendo » en provençal, est originaire d'Asie occidentale et fut implantée en Provence au Ve s. av J.-C. Elle a connu son essor au Moyen-Age, avec son introduction dans la cuisine traditionnelle. Depuis le gel de 1956, sa production a fortement diminué, mais aujourd'hui des initiatives cherchent à la restaurer.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



## Les santons de Provence (E)

Les premiers santons étaient confectionnés en mie de pain, mais petit à petit c'est l'argile rouge de Provence qui a été privilégiée pour leur fabrication. Si les santons sont longtemps restés de fragiles créations en argile crue, la cuisson de l'argile est plus fréquente de nos jours. Le véritable santon de Provence, en argile non cuite, a été créé à Marseille par Jean-Louis Lagnel (1764-1822). On compte aujourd'hui soixante-deux ateliers de santons dans les Bouches-du-Rhône.

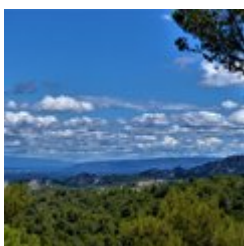
Crédit photo : ©Hugo Rouvière



## Piste DFCI (F)

Les voies de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) ont pour but la circulation des véhicules des différents acteurs chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies à l'intérieur du massif forestier des Alpilles. Elles permettent une rapidité d'intervention, même dans des zones difficiles d'accès et sont pourvues de citernes enterrées pour un approvisionnement rapide en eau. Ces pistes offrent aussi un réseau de larges chemins propices à la randonnée.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



## Vue sur les massifs (G)

Au loin en direction du nord, le Mont Ventoux se dessine à l'horizon. Il est le point culminant des monts du Vaucluse avec ses 1911 m d'altitude. Au premier plan, un bout de la chaîne des Alpilles se distingue et à ses pieds se niche Saint-Rémy-de-Provence. Enfin, pris entre ces deux reliefs et partant de la droite, on peut observer les débuts du massif du Luberon.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



## Vue sur le sud-ouest des Alpilles (H)

C'est avec une superbe vue sur les reliefs de la partie sud-ouest des Alpilles, qu'on distingue le Mont Paon et le Mont Valence, tous deux hauts de 234 mètres. Ils sont encadrés par le Vallon de Cabrières et plus à l'ouest, par le Vallon de la Lègue. Ils ont été très tôt des lieux privilégiés de l'implantation de l'homme, comme en témoignent les différents vestiges présents sur le Mont Paon.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



## Défense des Forêts Contre l'Incendie (I)

La Défense des Forêts Contre l'Incendie prévoit le déploiement de différents acteurs chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies dans les Alpilles (pompiers, forestiers-sapeurs, agents de l'Office National des Forêts, Agents de Prévention et de Sensibilisation aux Incendies de Forêt). Ces derniers, missionnés par le Parc naturel régional, délivrent de précieuses informations sur l'accessibilité du massif et le respect de sa biodiversité.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



## L'oeil d'érosion (J)

L'oeil d'érosion est un rocher, sur les hauteurs de Baumayrane, offrant un bel exemple de taffoni (mot d'origine corse signifiant "trou"), phénomène courant aux alentours des Baux-de-Provence. Ses cavités creusées par l'érosion peuvent avoir des formes et des tailles très variées, selon la structuration de la roche et sa capacité à absorber l'eau. Ici, l'oeil d'érosion est transpercé de part en part, permettant de voir à travers.

Crédit photo : ©Anastasia Zhukova - OT Baux-de-Provence



## Vue sur le château des Baux-de-Provence (K)

Ici se trouve un superbe panorama à 360°C, qui offre une vue imprenable sur les Baux-de-Provence et leur château. Construit au XIe s. sous l'ordre des seigneurs des Baux, ce château fut par la suite détruit à plusieurs reprises lors des conflits touchant la Provence. La spécificité semi-troglodyte de cette forteresse fait qu'on retrouve encore aujourd'hui une partie du donjon relativement bien conservé et qui se voit très bien de loin, depuis les plaines avoisinantes.

Crédit photo : ©Anastasia Zhukova - OT Baux-de-Provence



### Bancs calcaires (L)

Suite aux pressions tectoniques des plaques eurasienne et africaine, et le plissage des roches que cela a créé, le massif des Alpilles permet de retrouver des strates géologiques apparentes, appelées "banc calcaire". Ces strates correspondent chacune à un ensemble sédimentaire qui s'est formé sur de nombreuses années entre deux surfaces parallèles.



### Tour de vigie (M)

La Défense de la Forêt Contre les Incendies s'articule autour des tours de vigies placées stratégiquement au sommet de reliefs, qui permettent une vue à 360° sur le massif des Alpilles. En période estivale, elles sont donc le point de rendez-vous des différents acteurs opérants contre les incendies. De là, ils peuvent repérer rapidement les départs de feu et déployer les moyens nécessaires aux interventions.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



### Vue sur le Mont Ventoux (N)

Le Mont Ventoux est le plus haut sommet du Vaucluse, culminant à 1 911 m. Son altitude le rend visible de loin. En été, on le repère à son sommet blanc, laissant penser à de la neige. Appelé aussi le "mont Chauve", le Mont Ventoux doit la blancheur de son sommet à l'absence de végétation qui laisse ses roches calcaires apparentes, mais également à de la neige en période hivernale.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



### Vue sur le plateau de la Caume (O)

Culminant à 378 m d'altitude, le plateau de la Caume est une entité calcaire datant du Crétacé supérieur, qui compte parmi les reliefs les plus connus des Alpilles. Il est aussi un point de passage du GR® 6 et accueille une biodiversité ornithologique riche, avec l'Aigle de Bonelli, le Vautour percnoptère, mais aussi le Chouca des tours. Pour la préserver, un arrêté préfectoral de protection de biotope a été mis en place.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

**www.cheminsdesparcs.fr**

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

